

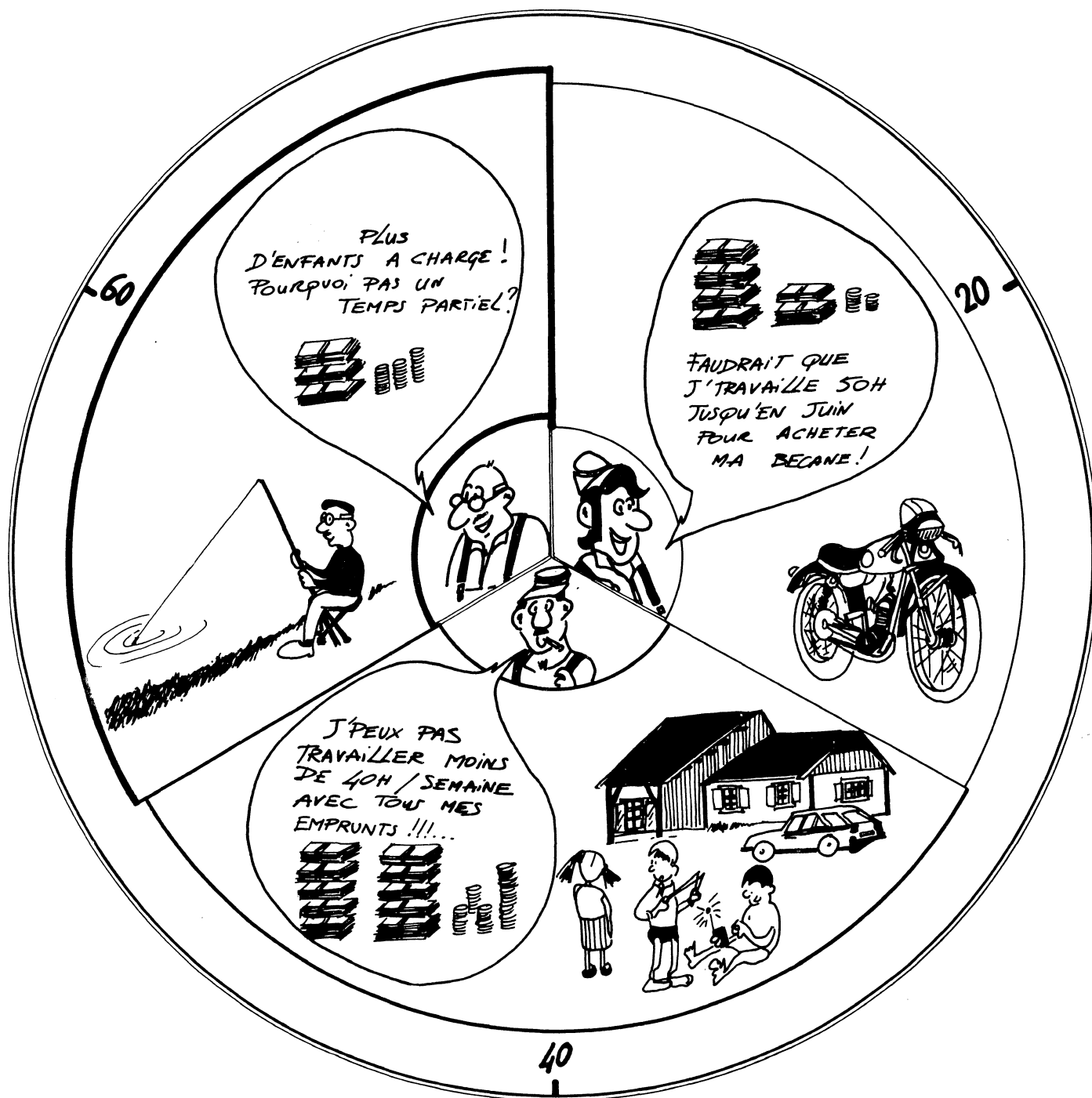
ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

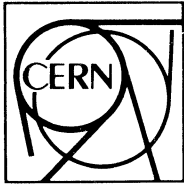
STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

TEMPS CHOISI = ET SI ON PARLAIT SALAIRE ?



ET POUR VOUS ?
COMMENT CONCILIER REVENUS et BESOINS ?



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

LICENCIEMENT SUR LE SITE

Une fois de plus, la politique des contrats de prestations de service est à l'origine d'un problème humain.

Nous avons contesté cette politique dans notre résolution du 16 juin dernier, "Solidarité au CERN", qui avait recueilli 850 signatures.

En effet une personne nouvellement recrutée de la Société ISS, mais depuis plus de 9 ans sur le site au sein d'une entreprise française, a été licenciée du jour au lendemain, sans motif avoué, pendant sa nouvelle période probatoire.

D'après nos informations, cette personne s'activait à la constitution d'un syndicat dans le cadre d'ISS en liaison avec un syndicat suisse.

L'Association du Personnel s'affirme contre tout licenciement allant à l'encontre des libertés d'expression des individus au sein des entreprises.

Elle poursuivra les contacts avec les différentes parties et soutiendra les syndicats suisses dans les actions qu'ils entreprendront pour résoudre un problème qui ne peut que détériorer l'atmosphère et la qualité du travail sur le site.

DISMISSED ON THE SPOT

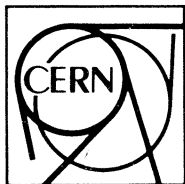
Yet again the service contract policy at CERN has been the cause of a human problem.

We already expressed our opposition to this policy in the resolution of 16 June this year, "Solidarity at CERN" which was signed by 850 people.

The latest case relates to a person who had recently joined the firm ISS (but who had been working at CERN prior to that for the last 9 years for a French firm) and was suddenly made redundant for no apparent reason during his new probation period.

Our sources tell us that the person concerned was involved in work to set up a trade union inside ISS in conjunction with a Swiss union.

The Staff Association stands firm against any sacking which goes against the liberty of expression inside firms. It will pursue its contacts with the various parties and supports the Swiss trade unions in actions which they may take to resolve a problem that can only deteriorate the atmosphere and quality of work on the CERN site.



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

CARTE PRIVEE D'ENTREPRISE "EUROCARD / MASTERCARD"

INFORMATION

L'Association du Personnel a le plaisir de vous informer que suite à différentes négociations, "EUROCARD" ayant un contrat d'assurance collective contre les accidents de voyage (avion compris) a obtenu un **nouvel accord** qui entrera en vigueur **dès le 1^{er} janvier 1987**. L'ensemble des prestations sera maintenu dans sa forme actuelle mais tous les titulaires d'une carte "EUROCARD SUISSE", **sans distinction de domicile**, pourront en bénéficier.

Jusque là, cette assurance couvre **seulement** les titulaires des cartes domiciliés en Suisse.

Nous voudrions aussi vous rappeler que cette couverture d'assurance n'est valable que si les frais de voyage ont été acquittés au moyen de la carte "EUROCARD".

INDIVIDUALIZED COMPANY "EUROCARD / MASTERCARD"

INFORMATION

The Staff Association is happy to announce that, following various negotiations, the collective insurance policy of "EUROCARD" concerning travel accidents (including air transport) will be extended to cover all card-holders of the "Swiss EUROCARD" **independent of their country of residence**, as of the date of **1 January 1987**.

Until then, this coverage is extended only to those card-holders resident in Switzerland.

We would also remind you that, in order to benefit from this coverage, the travel tickets must have been paid for via "EUROCARD".

JARDIN D'ENFANTS

Il reste encore quelques places dans les classes du Jardin d'Enfants du CERN.

Le Jardin d'Enfants est ouvert à tous les enfants **âgés de 2ans et demi à 6 ans, du lundi au vendredi inclus, de 8h.30 à 12h.30 et de 13h.30 à 17h.30.**

GARDERIE

La GARDERIE est ouverte tous les **mardis et vendredis après-midi de 13h.30 à 17h.30.**

Renseignements : ☎ 83.36.04 le matin de 8h.00 à 9h.00
☎ 83.28.19 de 8h.00 à 16h.00